



Confédérations Paysannes
du Loir-et-Cher et du Centre

Actes FORUM
**Quelle place donner à l'herbe
pour nos sols et nos ruminants ?**
08 décembre 2016
Au lycée agricole de Montoire-sur-le-Loir



**Quelle place donner à l'herbe
pour nos sols et nos ruminants?**

Le jeudi 8 décembre 2016
Au Lycée Agricole de Montoire-sur-le-Loir
6, rue de l'Agriculture (41800)

Accueil à 9h30
de 10h à 12h30:

Les différents enjeux de l'herbe sur les fermes: notamment **agronomiques, alimentaires, écologiques et climatiques** par Michel Journet, **chercheur** sur ces sujets à l'INRA pendant 40 ans suivi du témoignage de Denis Callu, **céréaliériste** en Loir-et-Cher

Repas au lycée (sur réservation auprès de la confédération paysanne 41)
de 14h à 16h30:

Les statuts de l'herbe dans la PAC: Intervention de la **DTT**
L'impact de l'herbe sur la qualité du lait et de la viande et témoignages d'éleveurs sur les **aspects techniques, agronomiques et économiques:** gestion de l'herbe, conditions et temps de travail, rémunération.

Pot de clôture à 16h30



Confédération paysanne

Infos et réservations repas: Anne ROBERT
02.54.56.00.71 confederation.paysanne@yahoo.fr



Centre-Val de Loire

SOMMAIRE

Introduction.....	page 3
Intervention de Michel Journet chercheur INRA.....	page 4
Intervention-Témoignage de Denis Callu, paysan céréalier.....	page 8
Intervention de Thierry Griffon de la DDT.....	page 9
Intervention de Christian Guellier, éleveur et administrateur de Biolait.....	page 10
Témoignages de 2 paysans éleveurs laitier	page 13
Conclusion.....	page 15

Préambule

Ce forum s'est déroulé sur une journée, le 08 décembre 2016 au Lycée Agricole de Montoire-sur-le-Loir. Pour le préparer, durant le semestre précédent, l'animatrice et un groupe de paysans se sont réunis à plusieurs reprises pour définir le thème, s'approprier les enjeux, choisir les intervenants, le lieu et la date. Fruit du travail en amont et du **partenariat avec les établissements agricoles, lors du forum, deux classes** étaient présentes : les secondes pro conduite élevage et cultures du lycée accueillant et les stagiaires du Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole biologique de Vendôme.

À ces **élèves futurs agriculteurs** et leurs **professeurs** s'ajoutaient des **paysans en activité et quelques retraités, des salariés agricoles, des chercheurs et techniciens** (chercheurs INRA, chargé de mission Syndicat de bassin, Directrice du Pays Vendômois), des journalistes. Au total ce sont environ 80 personnes qui ont assisté à ce forum.

Nous avons le plaisir de vous rendre compte au travers de ces actes de la richesse des interventions et des échanges qui ont suivis.

INTRODUCTION

« Je me réjouis de ce forum qui est le premier événement organisé par la Confédération paysanne au sein du lycée depuis une dizaine d'années. La rénovation de ce lycée a été soutenue par la région Centre Val de Loire et il est de notre rôle de vous accueillir, de surcroit dans un réfectoire dont les travaux réalisés permettent dorénavant l'organisation de ce type d'événement. Je me réjouis également du fait que les élèves puissent bénéficier de ce forum qui aborde un thème très intéressant. Conformément aux nouveaux référentiels, il est important que les jeunes en formation aient une vision de l'ensemble des productions dominantes de la région. C'est également l'objectif de nos enseignements que de développer l'autonomie décisionnelle des élèves pour la conduite future de leur exploitation. »

Gilles Strecker- *directeur du Lycée Agricole de Montoire-sur-le-Loir*

« Le sujet de l'herbe devrait être un sujet banal mais sous les coups de butoir des tenants du maïs, il y eut progressivement un désintérêt pour l'herbe. Avec en parallèle, l'arrivée du glyphosate, le « désherbage » a pris le dessus tant et si bien qu'il nous faut organiser des journées sur ce thème pour le réhabiliter. L'Addear 41, association de développement agricole, a organisé en 2016 une formation sur la mise en place du système herbager. Ce forum s'inscrit dans la continuité. La Confédération paysanne défend et propose une agriculture, l'agriculture paysanne, qui n'est pas un système figé mais une démarche. Dans celle-ci, le critère de l'autonomie est primordial et l'herbe est un moyen de l'acquérir. Nous ne sommes pas les seuls à nous intéresser à ce sujet, la Chambre d'Agriculture développe également un programme intitulé Herbes et Fourrages ».

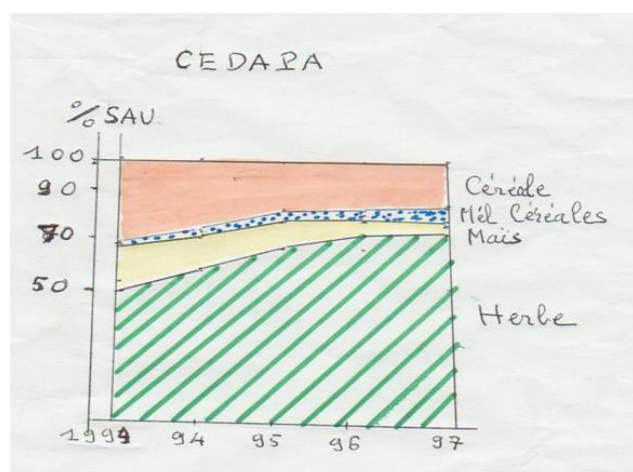
Gilles Guellier- *co porte-parole et éleveur laitier en Loir-et-Cher*

Intervention de Michel Journet

Chercheur retraité de l'Inra, spécialiste sur le sujet Herbe et Ruminants

Dans le cadre de mes recherches à l'Inra, nous avons, avec des collègues chercheurs, étudié les réussites des changements de pratiques agricoles dans les élevages.

1. Les leviers de changement



Dans le schéma ci-contre, représentant une exploitation en Bretagne, on voit qu'en 1994, 50% de la surface était en herbe ; en 1997, 70% est en herbe. **Ce changement s'opère par une réduction des apports en maïs.**

Ainsi les concentrés ont été divisés par deux ; ils ont baissé de 1200kg à 600 kg en 5 ans. La production laitière est quant à elle passée de 7000 litres à 6000 litres.

Les objectifs communs aux éleveurs et à la société : baisser le taux de nitrate dans l'eau.

Pour cela, il s'agit de baisser les concentrés et de diminuer la fertilisation azotée en la remplaçant par des prairies associant légumineuses (trèfles blancs) et graminées.

En parallèle de la diminution des intrants, l'exploitation a **augmenté l'alimentation en herbe** et la **marge a sensiblement augmenté.**

L'alimentation en herbe a progressé et **surtout l'herbe pâturée qui est plus riche en azote et en énergie que le maïs.** Les éleveurs ont remplacé les fourrages conservés par l'herbe pâturée. Son coût est quatre fois inférieur à l'herbe récoltée et conservée et même huit fois inférieur aux concentrés achetés. En parallèle, **le taux de chargement** a diminué passant de 2.5UGB/ha à 2UGB/ha.

Evolution vers l'herbager économe

	CEDAPA	
	Départ	Arrivée
Herbe % SAU	45 %	66 %
Coût / Ha SFP	2440	1530
Marge / Ha SAU	1570	1750

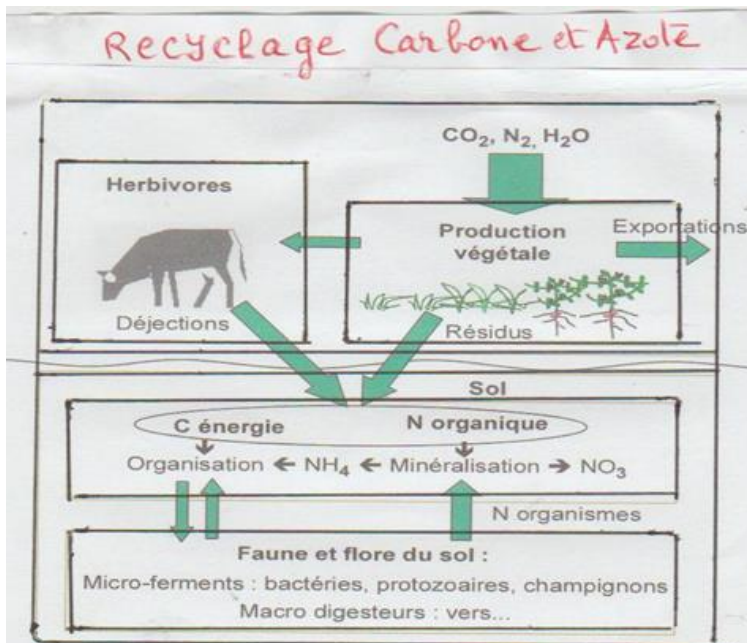
2. Les sols en système herbager

La production d'herbe ne se fait plus à partir de ressources fossiles mais par la fixation du carbone par l'atmosphère et par la fixation de l'azote par les bactéries symbiotiques aux légumineuses.

Le terme herbivore illustre bien la consommation essentiellement à base d'herbe. Aujourd'hui on les appelle ruminants. Le rumen produit de l'azote détérioré par fermentation. Les ruminants utilisent la cellulose qui est peu utilisée par les autres espèces (les monogastriques ne le peuvent pas). Valorisons donc cette ressource abondante et peu chère qu'est l'herbe : faisons pâturer les ruminants !

**GESTION AZOTE : Kg N / Ha
(Elevage laitier) 1995-97**

	Convent (EBD)	Herbager Cédapa
Fertilisant	100	30
Concentré	49	23
Fixation Symb	27	91
Total	176	144



Lorsque le sol n'est pas qu'un support

Le sol fonctionne aussi comme un fermentateur. L'énergie et l'azote organiques sont réutilisés par le sol. Le sol va produire à partir des résidus végétaux et des déjections animales. Si ce cycle fonctionne bien : atmosphère-plantes-ruminants-sols, le sol produit sans apports extérieurs.

3. Jusqu'où peut-on aller dans la réduction des intrants et dans l'autonomie des fermes ?

Résultats des études : les exploitations qui sont passées de plus en plus à l'herbe ont continué à désintensifier...bien souvent elles sont ensuite passées à l'agriculture biologique.

1ères conséquences sur l'exploitation :

- diminution des coûts et augmentation de l'Excédent Brut d'Exploitation, qui peut aussi être lié à la meilleure valorisation en AB
- plus d'emploi ramené proportionnellement au nombre de litres produits
- l'EBE ramené au produit montre l'efficacité du système herbager.

HERBE- ECONOMIE / CONVENTIONNEL

Bilan CEDAPA (2007-2014)

Moins Productif	- 40 % / Ha - 30 % par vache - 20 % par UTH
Moins coûteux	- 40 % / Ha
Plus de profit	EBE / l lait + 60 % (prix + 14 %) EBE / UTH + 25 % (prix + 14 %) EBE / UTH + 10 % (même prix) Résultat net + 2 % (même prix)
Environnement	% herbe + 50 % (azote, pesticides) Lait / Ha - 45 % (rejets animaux)

HERBAGER AVANT GARDISTE (JY PENN)

EXPLOITATION BIO	1 UTH 40 Ha 35 Vaches
STRATEGIE	Tout herbe Pâturé 75 % Plein air intégral
TECHNIQUES	Prairies - Lait vs Herbe - Parcellaire Troupeau - Vêlages groupé - Traite (1 / jour) - Repro (IA + T) Type vaches - Petit format (Jers / Monb / Norm)
ACQUIS	Revenu : 35000 euros net Travail : 1600 heures / an

Par conséquent, même si les exploitations ne passent pas en bio, les résultats économiques sont meilleurs en système herbager. Le réseau Cedapas, avec l'illustration l'exemple ci-dessus du système de Jean-Yves Penn, a montré que le système polyculture élevage s'en sort mieux que l'élevage ou cultures seules et ce, y compris pour l'environnement. Ce système et bien d'autres montrent qu'on peut aller loin dans l'autonomie des fermes (tout herbe-plein air intégral) en s'assurant un revenu remarquable.

4. Intérêts des herbivores comparés aux monogastriques - Procès sur l'effet de serre

Actuellement, la société est traversée par ce débat, les herbivores émettent du méthane qui est un gaz à effet de serre très problématique. **Ils sont aujourd'hui responsables de 34% des GES (gaz à effet de serre) alors qu'ils représentent seulement 19% des effectifs.**

À l'échelle mondiale, il faut aussi se poser la question de la production en céréales pour les monogastriques: Pourra-t-on fournir les besoins mondiaux ? Quelles conséquences sur l'environnement ? **Or, les herbivores consomment deux fois à trois fois moins de céréales pour produire la même quantité de protéines.** Il

faut également prendre en compte dans la production de céréales, les intrants qui sont des produits fossiles fortement générateurs eux aussi de gaz à effet de serre. Des études comparant trois systèmes ont été réalisées : système conventionnel, mixte, tout herbe. La mesure des tonnes équivalent CO2

permet de calculer le GES par hectare.

Entre le mixte et le conventionnel, l'unité a été divisée par 2 (1.4 au lieu de 2.8), par 5 dans le cas du système tout herbe (0.34). Quant au stockage du carbone, il est proportionnellement deux fois plus important dans le système mixte (200%) et cinq fois plus en tout herbe (500%).

EFFET DE SERRE (% CONV)				
		2 Herbagers T Herbe Mixte	Conv	
Dépenses				
+SYSTEME	- Energie	33%	50%	100
	- Azote	14%	28%	100
Litières				
	- Stabul	0%	45%	100
		18%	45%	100
+ DIGESTION		52%	72%	100
- STOCK PRAIRIE (C)		500%	200%	100
EFFET de SERRE		12%	50 %	100
	T Eq C CO2	0,34	1,40	2,80

5. Les systèmes herbagers : un tout pour stocker le carbone et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Dans l'expérience menée avec des agriculteurs du Cedapas* (Centre d'étude pour le développement d'une agriculture plus autonome et solidaire), on a constaté que le système de prairies temporaires (3-4 ans) qui repassaient ensuite en betteraves ou céréales permettait des émissions de GES faibles. Toutefois, pour l'environnement l'idéal est un système de prairies permanentes, qui stockent l'azote organique en quantité importante et desquelles les nitrates ne s'échappent pas.

Regardons toutefois ce qui se passe pour l'azote et le carbone avec les prairies temporaires. Lorsque la prairie est labourée, de l'azote est libéré. Il faut se poser la question : est-ce que les cultures derrière vont assimiler ces excès ? Des études ont montré que certaines cultures étaient capables de puiser sans problème les quantités d'azote libérées, comme la betterave. Mais attention, si derrière il y est implanté une céréale, il y a risque de fuite d'azote, et ce d'autant plus à l'automne. Concernant le carbone, il y a également libération de celui-ci lors du labour.

Certes, mais son rôle est moins néfaste pour l'environnement que celui de l'azote. Et le carbone est également nécessaire en tant que source d'énergie : il apporte l'énergie nécessaire aux fermentations pour synthétiser les protéines, le carbone est utile pour le sol fermenteur, sol qui produira ensuite de l'azote pour les plantes...

Il y a donc un fort intérêt à associer herbe et cultures car les cultures profitent de l'azote stocké dans les prairies. Je suis persuadé qu'un jour on reviendra à un système de culture-élevage, c'est obligé et nécessaire. Cela se fera sans doute en diminuant notre consommation de viande. Aujourd'hui en France, on produit trop de lait et trop de viande, il faudra diminuer pour des questions environnementales à l'échelle planétaire et des questions de santé humaine. Il faudra nécessairement aller vers des systèmes économes. Dans la même logique, au niveau de l'empreinte écologique, la Cop 21 puis la 22 auraient à interdire les exportations car cela revient à exporter les gaz à effet de serre.

Interactions avec les participants :

Réaction d'un éleveur de vaches laitières :

-« Dans vos chiffres basés sur le département des Côtes d'Armor, les exploitations conventionnelles comportent 50% de surface en herbe, par ici c'est même beaucoup moins. »

Réaction d'un éleveur de brebis viande :

-« Existe-t-il des résultats sur les vaches allaitantes. Je sais que 5 ou 6 troupeaux ont été suivis mais je crois qu'il n'y a pas eu d'étude car cet échantillon était trop faible. On a quand même l'exemple d'André Pochon et quelques autres... Les systèmes allaitants requièrent une productivité importante. Cela semble atteignable avec l'herbe pâturée. »

Question d'un chercheur INRA:

-« L'INRA a publié en 2000 un article intitulé « Pour l'agriculture durable, le rôle des élevages herbagers »... Pourquoi les producteurs actuels migrent-ils encore aujourd'hui vers d'autres systèmes ? »

Réponse de M. Journet :

- « C'est une question récurrente... Les systèmes herbagers n'ont pas été favorisés. La PAC a primé le maïs. À l'inverse, les services rendus par l'agriculture à la société n'ont pas été (ne sont toujours pas) assez valorisés. Aujourd'hui, l'agriculture est devenue industrielle, il y a dépendance en amont (intrants, matériels) et en aval (vente), la dépendance est très forte des deux côtés. Un agriculteur a sa part de responsabilités mais il est aussi très pris, y compris par des acteurs agricoles. Dans l'expérience menée avec les agriculteurs du Cedapas, s'ils ont réussi à changer de système c'est parce qu'ils voulaient acquérir de l'autonomie décisionnelle, ils voulaient changer de système et par eux-mêmes, ils voulaient réduire les émissions d'azote et répondre ainsi à la mobilisation de la population sur l'eau polluée. Une étude faite par le Laboratoire de l'Institut agronomique à Paris en Poitou-Charentes a comparé les systèmes herbagers et conventionnels. L'autonomie acquise par les éleveurs en système herbage en grande car ils augmentent en rentabilité et de ce fait, ils dépendent moins des prix du lait. Lorsqu'ils ont modélisé cette étude à l'échelle nationale, ces atouts sont restés les mêmes. »

Témoignage de Denis Callu

Paysan céréalier, en sans labour, à Rahart

Je cultive une centaine d'hectares, en agriculture de conservation des sols. J'ai acheté un semoir semi-direct et pour assurer la couverture de mes sols, je mets en place des couverts longs et parfois des couverts relais (ex: millet ou chanvre). J'autoproduis (et échange localement) au maximum mes semences. Je commercialise en circuits courts mes cultures d'automne et en circuits longs ou très longs mes cultures de printemps. Les intérêts de ces couverts : limiter la battance, diminuer la compaction des sols, aérer, augmenter la matière organique, stocker le carbone, débloquent les éléments fertilisants assimilables, ensuite par les cultures de vente, limiter les adventices, réduire le parasitisme, apporter de la biodiversité. Dans cette logique, le couvert végétal doit être considéré comme une culture à part entière, il faut le soigner.

Pour adopter ces techniques d'agriculture de conservation des sols, j'ai dû désapprendre beaucoup par rapport à ma formation initiale agricole et c'est passionnant.

Interactions avec les participants :

Réaction d'un éleveur de brebis viande :

-« Pourquoi n'as-tu pas d'animaux pour parfaire encore ton système ? »

Réponse de M. Denis Callu :

-« Aujourd'hui je ne souhaite pas aller plus loin que de continuer à apprendre sur l'agriculture de conservation des sols, sur mes sols. Installer des animaux, l'idée me plaît mais je ne le ferai pas seul, un associé pourrait développer cette activité. »

Question sur la productivité du sans labour- Réponse de M. Denis Callu :

-« Lorsque l'on passe du conventionnel aux Techniques de Conservation des Sols (TCS), on constate au départ une bonne rentabilité car le stockage du carbone augmente. C'est après que ça diminue. Il faut alors amender en azote mais pas n'importe comment, il faut faire un bilan humique pour empêcher les excès et éviter les fuites. »

Intervention de Thierry Griffon

Chef d'Unité à la DDT 41

Dans un premier temps, M. Griffon a présenté l'organigramme de la DDT et plus spécialement les missions de son service « Unité Aides PAC, coordination des contrôles ». Puis, M. Griffon a présenté, avec le support d'un diaporama, l'historique de la PAC et la mise en place progressive des aides aux systèmes herbagers.

Les aides couplées sont apparues dans le contexte de l'après-guerre, elles visaient alors à encourager une production donnée, le blé par exemple. Ces aides ont fonctionné et ont même contribué à la surproduction.

En 2006, les aides découplées sont apparues : le calcul s'est fait alors par un forfait à l'hectare. Ces aides ne sont plus liées à un type de production. Toutefois, les enveloppes historiques sont maintenues.

En 2012, un nouveau découplage s'effectue générant une redistribution partielle notamment sur les surfaces en herbe. Au détriment cette fois des enveloppes historiques qui diminuent un peu.

C'est donc à partir de 2012, avec les DPU, que les surfaces en herbe commencent à être encouragées par la Politique Agricole Commune. Pour toucher ces aides, des pratiques sont exigées, on parle de conditionnalité.

Prairies permanentes : les références sont basées sur les surfaces en herbe déclarées en 2010

Prairies temporaires : la référence est celle de l'historique de la ferme

En cas de transfert lié à une vente ou à une transmission, ces références sont reprises, ces obligations restent les mêmes (sauf dérogations, exemple : jeunes agriculteurs).

Pour la première fois, en 2016, les références de 2012 ont été comparées à celles de 2015 et des sanctions sont tombées dans certains départements où les surfaces en herbe avaient diminué (à l'échelle du département). Les contrôles auront lieu maintenant tous les ans.

Si les surfaces en prairies baissent de 2.5% → l'administration prononce une interdiction de retourner les prairies sauf sur autorisation (à demander obligatoirement)

Si les surfaces en prairies baissent de 5% → l'administration prononce une interdiction totale de retourner les prairies (pas d'autorisation possible) et obligation de reconversion des surfaces perdues en herbe (en fonction de l'historique foncier de 2012)

En région Centre Val de Loire, pas de sanction car le ratio de 2012 s'est maintenu.

L'agriculteur doit avoir en tête que sa manière d'agir par rapport à sa prairie a un impact pour le collectif.

Interactions avec les participants :

Réaction d'un éleveur de brebis viande:

-« Dans le Loir-et-Cher il y a des communes complètement inondables qui n'ont et ne seront jamais en zones défavorisées donc quelque part il y a une injustice. On peut aussi noter que les MAEC (mesures agro-environnementales) sont plafonnées à 7000€ donc il y a des prairies qui ne touchent pas du tout de primes alors que nous les paysans on entretient quand même le milieu. »

Réponse/Remarque de Thierry Griffon:

-« Pour les MAEC et le bio il y a des problèmes d'autorité de gestion entre l'état et la région. En 2016, pour le financement des MAEC et du bio, le problème c'est qu'il n'y avait pas assez de budget à la région. »

Remarque d'un paysan :

-« Les aides ont beaucoup évoluées depuis 2012. Par exemple on donne des aides pour l'implantation de cultures fourragères, c'est une évolution favorable. En définitive il faudrait que cela soit plus accentué et que les interdictions soient plus sévères (labour des prairies, etc.). La gestion régionale est peut-être un problème. »

Réponse/Remarque de Thierry Griffon:

-« Ce n'est pas un problème d'autorité de gestion, il faut juste laisser du temps au personnel pour s'approprier les sujets et les compétences. On est de toute façon dans une politique de soutien aux pratiques respectueuses de l'environnement, de l'élevage, etc. On va dans le bon sens. »

Réaction d'un éleveur de vaches laitières

-« Certaines communes du perche ne sont pas éligibles aux MAEC parce que pas dans le secteur alors qu'il y a des terres très fragiles... c'est une injustice. »

Question d'un paysan :

-« Il y a une réglementation par rapport aux références 2012 mais il y a de plus en plus de haies arrachées. Il y a un droit d'arrachage à respecter non ? »

Réponse de Thierry Griffon:

-« Les haies sont sanctuarisées. On peut couper des haies en surface mais on n'a pas le droit de les arracher, ça n'a rien à voir avec une référence. Les contrôles sont fait par rapport à des contrôles photos satellites. Pour ma part je trouve ça complètement aberrant de couper les haies parce que 1) c'est sanctuarisé et 2) c'est une surface végétale qui rapporte des aides Pour avoir ces 5% de haies dans l'Eure-et-Loir, le beauceron n'a plus le choix : c'est jachère ou culture dérobée. »

Intervention de Christian Guellier

Éleveur laitier à Azé et Administrateur de la coopérative Biolait

Introduction : présentation de Biolait et de l'étude :

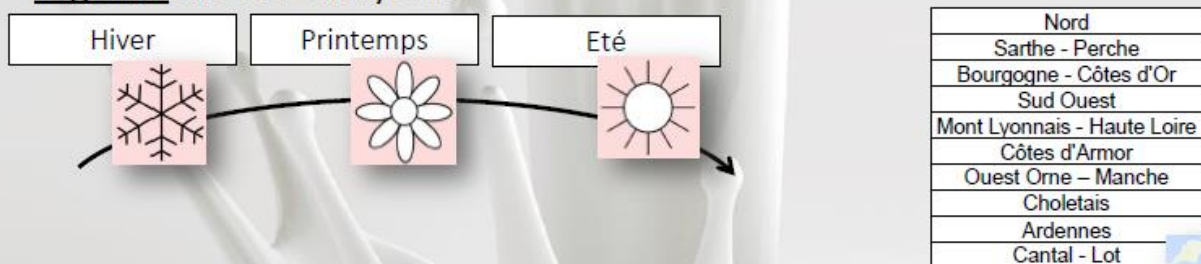
Biolait, premier collecteur français de lait biologique de vache auprès de 1200 producteurs et productrices, dont l'activité est à 100% dédiée à cette filière, approvisionne, à ce jour, plus d'une centaine de transformateurs. C'est une Société par Actions Simplifiée, coopérative, entièrement gérée par les producteurs. Le prix du lait est réparti de manière à ce que ceux qui le produisent soient rémunérés au maximum. En 2015, Biolait a collecté plus de 150 millions de litre dans 65 départements.

En lien avec notre sujet, une étude portant sur l'alimentation animale et la qualité du lait été réalisée pour Biolait et l'association Bleu Blanc Cœur.

Le lait bleu-blanc-cœur respecte un cahier des charges écrit par les producteurs et dont un des principes centraux est la consommation de graines de lin dans la ration, afin de produire un lait riche en oméga 3. Le lait biolait a des caractéristiques proches de celles du lait bleu-blanc-cœur, reconnu d'intérêt nutritionnel.

Le but de l'étude était de comparer les profils en acides gras de laits issus de vaches ayant consommé différentes rations, soit avec une dominante maïs, soit avec une dominante herbe, soit avec des compléments lipidiques.

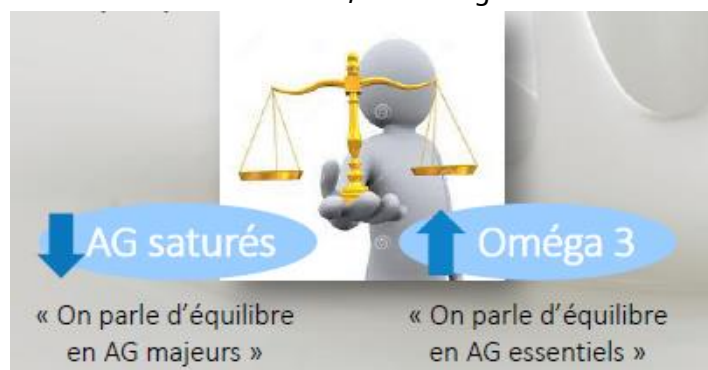
- Sur 3 périodes, hiver, printemps, été, les laits des citernes BIOLAIT de régions ont été analysés

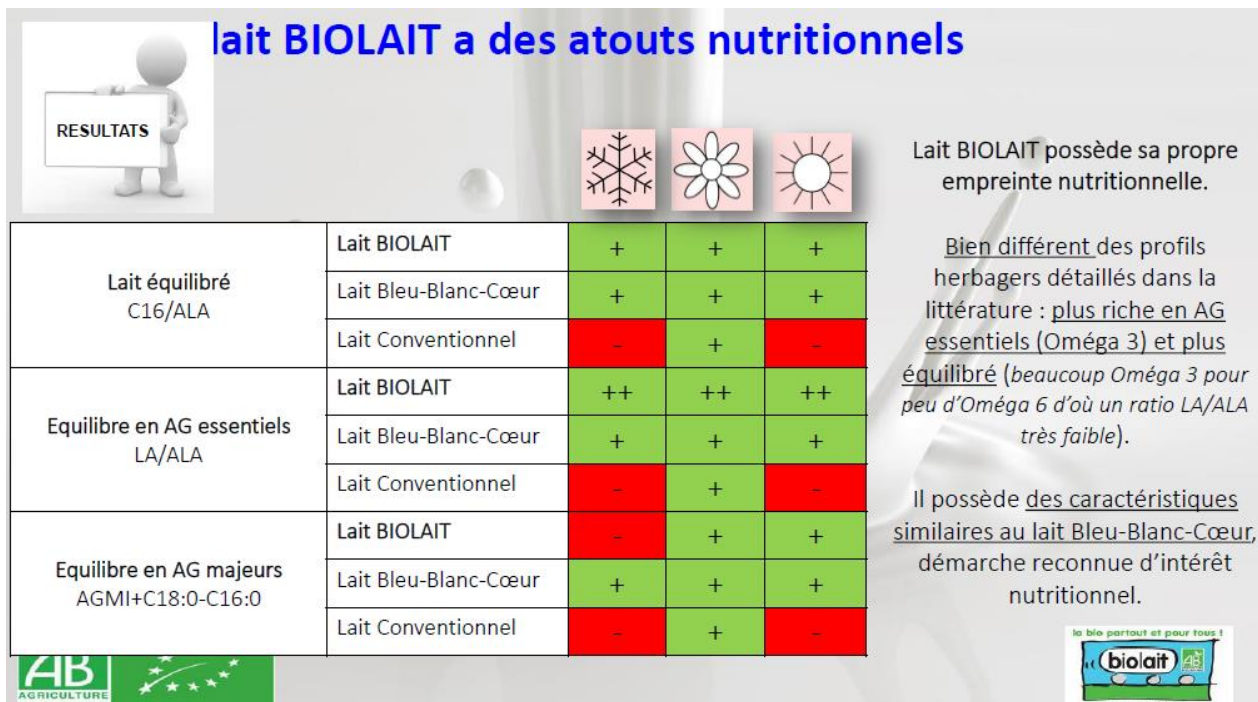


En Agriculture Biologique, l'autonomie des exploitations est une composante majeure des systèmes et conditionne l'alimentation des troupeaux. En effet, dans le cahier des charges AB, la part maximum de maïs est de 20%, ce qui implique de valoriser à maxima l'herbe. Ainsi, les élevages laitiers en AB sont proches des systèmes herbagers.

Les acides gras d'origine animale ne sont pas tous mauvais pour la santé, il faut différencier les acides « gras majeurs » = saturés des acides gras essentiels = riches en Oméga 3

L'idée préconçue que les matières grasses animales sont saturées est fautive, c'est uniquement lié à l'alimentation et surtout au maïs et au soja. Il faut noter que le foin n'est pas très favorable aux oméga 3, il faut privilégier l'herbe pâturée ou enrubannée.





De ce tableau, on peut déduire que les laits biologiques analysés sont de plus haute valeur nutritionnelle que les laits conventionnels en moyenne annuelle. Le lait Biolait est équilibré et source d'acide gras essentiels (LA/ALA, C16/ALA) quel que soit la période de l'année, son profil lipidique est bien distinct des laits conventionnels. **On peut en conclure aussi que les systèmes herbagers produisent du lait de qualité, que ce raisonnement est aussi valable pour les élevages allaitants extensif et donc pour la qualité de la viande. Cela étant, il serait bon de disposer d'autres études, à plus grande échelle, sur le sujet.**

Interactions avec les participants :

Remarque d'un paysan éleveur laitier:

-« Dès qu'on donne un peu de maïs la qualité du lait se dégrade, on le voit dans le tableau. Au printemps tout est bon parce que même les conventionnels donnent un peu d'herbe et en hiver, même en bio, on voit du rouge. »

Remarque d'un paysan :

-« C'est dommage que l'herbe ne soit pas plus mise en avant dans les formations. Cela permettrait d'améliorer la qualité du lait. Les coopératives devraient collecter du lait « spécial herbe » payé plus cher au producteur. »

Remarque d'un paysan retraité:

-« Avant on avait des choux, des vesces, des feuilles de betteraves, etc. dans la ration. Certes, aujourd'hui les jeunes n'iront pas chercher des choux dans les champs. Mais avant le lait avait une odeur qu'on ne trouve pas partout en ce moment. Il y avait des petites fermes avec 8, 10 vaches et des paysans qui vivaient convenablement sur ces petites surfaces. »

Interlude: projection d'un petit film de 12min réalisé par le Réseau d'Agriculture Durable : « On est passée à l'herbe »



Formation système herbager réalisée par l'Addear 41

Intervention-témoignage de 2 éleveurs

Jean-Luc éleveur laitier au Gault-du-Perche et Gilles éleveur laitier à Monthou-sur-Bièvre

Jean-Luc Mérillon

73 ha

62 vaches laitières

robot de traite depuis 4 ans

toujours à l'herbe

50ha en herbe

pâturage tournant 8 mois/an

15 ha de céréales pour les vaches

100% de la surface pour les vaches

6000l / vache

320 000 litres vendus (4400l/ha)

Mesure de la pollution sur forage eau :

23mg de nitrate d'azote il y a 10 ans,

aujourd'hui 5mg **la dépollution s'effectue**

au fur et à mesure par la conduite en

herbe et en bio

les prairies associent du RGA, de la fétuque élevée et du trèfle blanc, quand la pâture est fauchée, elle a en plus de la luzerne et du trèfle violet

le pâturage tournant s'appuie sur le calendrier de pâturage, les temps de repousses respectés et la surveillance de la hauteur d'herbe

Coût des rations :

herbe pâturée 40 euros/T

herbe récoltée 130 euros/T

ration estivale : 0.90 euros

ration hivernale : 2.95 euros (herbe récoltée + céréales)

Plus on fait pâturer, plus on économise, l'économie peut atteindre 15000 euros /an.

Le taux de matière organique a augmenté

À chaque fois que ma vache mange 1kg d'herbe, j'économise 0.13 euros.

Gilles Guellier

75 ha

35 vaches laitières- 50 UGB

séchage en grange

ration d'herbe pâturée maximale

depuis 2006 : ration d'herbe uniquement

10 à 15ha de cultures de ventes

Analyse du puits en 1997 : au milieu des champs, l'eau est potable. **Le milieu a été dépollué par l'herbe.**

le pâturage tournant s'appuie sur **les 4**

règles d'André Voisin. Règle très

importante : laisser l'herbe se reposer

pour sa repousse, gérer en fonction de la saison

et par **l'observation**. J'ai redécoupé mon

parcellaire, chaque paddock pour **éviter le sur**

pâturage. Si la vache ne remange pas ce

qu'elle a déjà mangé trop vite on augmente la

productivité de la prairie et la qualité de l'herbe qui sera meilleure pour les passages suivants. + elle est bonne, + la vache en mange + elle produit du lait.

Mon système a acquis une forte capacité de résilience : il est plus stable quel que soit le climat, les incidents... **L'autonomie**

fourragère pour mon troupeau est totale (sauf pour le sel, les semences, le taureau, la paille et le fioul)

Depuis 2006, **je gagne plus d'argent**.

Passer à l'herbe change complètement la manière de travailler, on valorise mieux l'herbe, le fumier, on marche beaucoup, on utilise moins le tracteur, etc. **1L de fioul consommé = 3, 4€ de coût de mécanisation.**

Interactions avec les participants

Remarque d'un paysan qui est passé à l'herbe:

-« Il faudrait des études sur le temps de travail parce que j'ai l'impression qu'en système herbe on travaille beaucoup moins. Le travail est plus valorisant et moins pénible, c'est ce que je ressens depuis que je suis passé à l'herbe. »

Remarque de Gilles Guellier :

-« Dans ces systèmes on peut facilement créer de l'emploi et de l'emploi pas cher. Dès qu'on mécanise l'emploi devient plus cher. »

Remarque d'un paysan :

-« La pâture permet d'augmenter le taux de matière organique dans les champs. Sur le plan du sol, la pâture permet un recyclage du carbone au sol. L'optimum de l'équilibre entre carbone et azote est de 20, tant au niveau du sol que du rumen de la vache. Pour être équilibré il faut retourner autant de carbone que d'azote au sol. Avec un système herbagé plus l'utilisation de compléments on arrive à cet équilibre carbone/azote de 20. On peut dire que ce sont des systèmes équilibrés et résilients. »

Question d'un étudiant :

-« Vos systèmes ne sont pas trop riches en azote ? »

Réponse de Gilles Guellier :

-« Personnellement mon problème c'est que j'ai cultivé trop de luzerne et qu'aujourd'hui la luzerne ne pousse plus chez moi. Je crois que j'ai usé mon sol car je n'attendais pas assez avant de la réimplanter. J'ai modifié mes pratiques en intégrant du trèfle violet et du trèfle blanc dans mon assolement. On a certainement du travail à faire sur le compost pour couvrir les tas de compost, réfléchir à la durée de compostage parce qu'il y a des études qui montrent qu'il peut y avoir 80% de perte d'azote sur un tas non couvert. »

Question d'un paysan :

-« Au niveau de la culture sous couvert, est-ce que c'est possible de chevaucher deux cultures ? De semer une culture avant que l'autre ne soit récoltée ? »

Réponse de Jean-Luc :

-« La solution c'est trèfle et colza, mais ça dépend des conditions climatiques, etc. En Amérique du sud ils font du soja en inter-rangs de maïs. »

Question d'un paysan :

-« D'accord mais vous restez combien de temps sans couverture de sol ? »

Réponse de Jean-Luc :

-« Il faut semer au plus proche de la moisson ! »

CONCLUSION

par Olivier Gabilleau, éleveur vaches Highlands, brebis, volailles et porcs à Averdon

« Il faut être très vigilant face à la fossilisation du calcaire et pour éviter cela, il y a nécessité d'assurer la couverture de nos sols. Nous travaillons en zones humides, et les prairies ainsi que l'élevage bovin y est très adapté. On a donc développé les surfaces en herbe pour alimenter notre troupeau. On travaille également en semis sous couverts. On s'est aperçu qu'en ajoutant de l'herbe, on améliore nos sols. Et pourtant, les fermes abandonnent les prairies...Auparavant, nous étions en système conventionnel grandes cultures, on est passé à un système d'élevage herbager. Nous avons 50% de notre surface en herbe et une diversification des productions animales (bovins, porcs, volailles). Cela nous permet de préparer l'installation de nos enfants sur la ferme. De toute façon, nous voulions arrêter la chimie, mon père est malade à cause de ça. Notre viande plaît à nos clients, grâce sans doute à l'alimentation herbe. Nous avons 2 types d'herbe comme fourrages : en zones humides, un maximum de variétés sauvages et le foin qui est un mélange de 5 graminées et 3 légumineuses car nos vaches sont habituées à un pâturage diversifié. Mes parents ne croyaient pas du tout à l'herbe, car sur les coteaux, c'était toujours asséché mais en observant le milieu, on a bien vu que les fonds humides étaient adaptés à la pâture. Avant, tous les fonds de vallée, de coteau étaient humides... »

Olivier Gabilleau, polyculture-élevage en zones humides, à Averdon

Nous remercions le directeur du lycée de nous avoir accueillis et la région Centre Val de Loire pour son soutien financier. Nous remercions également Michel Journet de nous avoir honorés de sa présence. Enfin bravo aux paysans organisateurs et au public pour la qualité des interventions.

